

CONTENUS

États-Unis – Corée : Évolution du dossier.....	1
Manifestation conjointe des coalitions coréenne et française pour la diversité culturelle.....	1
Le président du Réseau international pour la diversité culturelle se rend en Corée	2
L'institut coréen de politique et l'Institut d'Oakland prennent position	2
ALBA: Propositions pour un nouvel ordre social, économique et culturel.....	3
Une révolution culturelle à l'intérieur de la révolution.....	3

États-Unis – Corée : Évolution du dossier

[Notre analyse] Plusieurs groupes de pression s'unissent maintenant pour protester contre les négociations pour l'adoption d'un accord de libre-échange entre la Corée et les États-Unis. La présence des Coréens au Festival de Cannes et à Oakland tout comme celle de Gary Neil, président exécutif du Réseau international pour la diversité culturelle, en Corée démontrent bien que la portée de ces négociations dépasse les préoccupations nationales et qu'elles sont matière à réflexion pour tous. La question des quotas écrans au profit du cinéma coréen renvoie à une mesure de réglementation nationale en matière culturelle qui s'est révélée particulièrement efficace pour assurer le dynamisme du cinéma coréen. Aussi, les négociations pour un accord de libre-échange entre la Corée et les États-Unis sont-elles parmi les premières qui suivent l'adoption par la Conférence générale de l'UNESCO de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. La Convention, comme on sait, vise à assurer que les États puissent avoir toute latitude pour recourir à un vaste éventail de mesures, à la fois financières et réglementaires, afin de mieux assurer la pérennité de la diversité culturelle dans le cadre de la mondialisation. Dans ce contexte, on comprendra que la question de la réduction de moitié des quotas écrans coréens ait été tout de suite perçue par les promoteurs de la Convention et de la diversité culturelle comme un enjeu central dans la grande bataille qui les oppose aux États-Unis. Ces derniers se sont toujours montrés hostiles non seulement à l'idée de la Convention, mais particulièrement à l'égard des mesures nationales de réglementation, comme celle des quotas écrans, qui limitent leur accès aux marchés étrangers. L'évolution de ce dossier apparaît donc pour plusieurs comme l'enjeu par excellence afin de s'assurer que la Convention de l'UNESCO ait un réel impact sur le comportement des États en matière de politiques culturelles.

Manifestation conjointe des coalitions coréenne et française pour la diversité culturelle

Les Coalitions pour la diversité culturelle coréenne et française exposaient avec véhémence leurs préoccupations par rapport à l'impact des négociations commerciales coréennes sur le cinéma national lors d'une conférence de presse conjointe le vendredi 19 mai 2006. Le président de la coalition française, Pascal Rogard, a mis l'accent sur la politique culturelle hégémonique du gouvernement américain visant à maintenir l'avantage des produits hollywoodiens à l'échelle mondiale. « Les films hollywoodiens représentent 80 % du marché global; les produits télévisuels américains, 90 % du temps d'antenne mondial; la musique américaine, environ 85 % des profits de l'industrie musicale : une telle situation devrait être perçue comme étant dramatique pour le genre humain! », a dit Yang Gi-hwan, directeur exécutif de la Coalition coréenne.

Fortement engagé dans la cause des quotas écrans, l'acteur Choi a pris part à la manifestation silencieuse en face du Palais du Festival de Cannes le samedi. La Coalition française a soumis une requête pour l'endossement de la lutte coréenne au conseil d'administration du Festival de Cannes, dont l'assemblée s'est tenue le dimanche 21 mai.

Source : Paolo Bertolin, « Koreans, French fight Hollywood domination », *Korea Times*, 21 mai 2006.



Le président du Réseau international pour la diversité culturelle se rend en Corée

En janvier 2006, le gouvernement coréen a annoncé qu'il entendait réduire de moitié les quotas écrans. Ces quotas imposant la diffusion de films coréens 146 jours par année dans les cinémas réduisent de manière significative le nombre de films étrangers à l'affiche.

Cette décision s'inscrit dans le cadre d'un accord de libre-échange avec le gouvernement américain. Les membres de l'industrie cinématographique ont contesté cette décision et sont supportés par le Réseau international pour la diversité culturelle (R.I.D.C.).

Le président exécutif du Réseau, Gary Neil, estime que « la lutte pour sauver les quotas écrans coréens ne bénéficiera pas seulement aux Coréens, mais à l'ensemble du mouvement culturel global ». Neil est venu en Corée le 8 juin pour envisager différents moyens de contribuer à la campagne. Il a récemment soulevé les enjeux culturels découlant des négociations d'un accord de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis. Voici quelques extraits de l'entretien réalisé par Ohmynews avec lui.

Qu'est-ce qui vous a amené ici (en Corée)?

D'un point de vue global, la lutte pour sauver les quotas écrans coréens est très importante. Comme le quota écran est une politique culturelle efficace, il joue un rôle important dans la création d'un environnement favorable à la reconnaissance internationale des réalisateurs et à la diffusion mondiale des films locaux. Il nous semble évident que le gouvernement coréen a pris la décision de couper dans les quotas écrans suite aux pressions des Américains, qui en ont fait une condition préalable aux négociations avec la Corée. Cette décision du gouvernement coréen vient seulement trois mois après la signature par la communauté internationale de la convention de l'U.N.E.S.C.O. Je suis venu en Corée pour appuyer le mouvement international pour la diversité culturelle et pour constater en quoi les films coréens, qui sont passés d'une représentation de 16% à 47% du marché domestique en un peu plus de dix ans, sont un exemple puissant.

Au Canada, on partage une frontière et une langue avec le plus grand producteur mondial de matériels culturels. Nous avons des problèmes et des défis à relever. Les chaînes de télévision domestiques diffusent des produits domestiques environ 60% du temps, mais nous avons moins de 1% des parts de marché pour les films. La différence, bien sûr, est que nous n'avons pas de quotas pour le cinéma et que nous en avons pour la télévision. Le gouvernement canadien a demandé une exemption culturelle dans ses négociations commerciales avec les Etats-Unis. [...] Malgré l'exemption culturelle, nous avons continué de subir des pressions de la part des Etats-Unis par rapport à un bon nombre de politiques culturelles. En fait, nous avons changé un certain nombre de ces politiques à cause de ces pressions découlant du système multilatéral de l'Organisation mondiale du commerce. En 1997, les Etats-Unis ont obtenu gain de cause à l'OMC dans sa lutte contre les mesures mises en place par le Canada pour supporter l'industrie des périodiques.

Le marché des télécommunications est déjà ouvert à 49% et les Etats-Unis exercent les droits managériaux pour que cette proportion soit de 51%. Quelle est votre opinion par rapport à cette situation?

Les pays doivent avoir le droit de réguler et de mettre en place des politiques qui font la promotion des contenus domestiques et locaux. Ce droit devrait être en vigueur sans égard à la forme du contenu, notamment en ce qui concerne la distribution sur l'Internet ou tout autre nouveau média. C'est pourquoi la convention de l'U.N.E.S.C.O. sur la diversité culturelle mentionne qu'il est très important que ce droit soit neutre sur le plan technologique; et que les pays aient le droit de réguler les contenus quelles que soient les façons dont ils ont été créés ou distribués au public.

Source : Kim Kyong-nyon et Jeon Ji-eun, « Interview : Protect Korean cinema », *Oh My News International*, Korea, 15 juin 2006.

L'institut coréen de politique et l'Institut d'Oakland prennent position

Lors d'une conférence de presse conjointe de l'Institut coréen de politique et l'Institut d'Oakland, trois intervenants ont communiqué leurs inquiétudes par rapport à l'Accord de libre-échange entre la Corée et les Etats-Unis. Les propos rapportés ci-dessous sont tirés de l'intervention de Ki Kap Pang, membre de l'Assemblée nationale et du Parti travailliste démocratique de Corée.

« L'administration Roh [administration coréenne en place] a finalement consenti aux demandes des Etats-Unis et importera du bœuf américain pouvant être touché par la maladie de la vache folle. Le gouvernement Roh a aussi annoncé de façon unilatérale qu'il couperait de moitié les quotas écrans ayant contribué à l'épanouissement de l'industrie du divertissement et de la culture coréennes. Cette décision a d'ailleurs entraîné des protestations massives de la part de l'industrie cinématographique. »

« L'aspect le plus inquiétant de la version préliminaire de la proposition de négociation du gouvernement est l'annonce de la mise en place d'un système légal qui garantirait aux firmes américaines le droit de poursuivre le gouvernement de la Corée du Sud pour toute politique publique considérée comme étant une barrière commerciale. »

Source : Ki Kap Pang, membre de l'Assemblée nationale et du Parti travailliste démocratique de Corée, « Statements from the Press Conference Challenging the U.S.-Korea Free Trade Agreement », Agriculture Oakland Institute, 15 juin 2006.

ALBA: Propositions pour un nouvel ordre social, économique et culturel

[Notre analyse] Bien que le Président Chavez soit pour l'instant le seul homme politique à défendre son projet visant à créer une union latino-américaine entre les différents pays du continent et à contrer l'hégémonie américaine, il semble que certains groupes sociaux et citoyens vénézuéliens l'appuient dans ses démarches.

Les propositions du projet ALBA (Alternative bolivarienne pour l'Amérique latine) s'inscrivent en opposition à l'ALCA (Accord de libre-échange des Amériques). Si cette approche populiste ne fait pas l'unanimité en Amérique latine, il est tout de même pertinent d'en souligner les propositions en ce qui a trait à la protection des cultures et des industries culturelles locales.

Une révolution culturelle à l'intérieur de la révolution

Voici quelques extraits de l'Alternative bolivarienne pour l'Amérique latine (ALBA) soutenue par le président vénézuélien Hugo Chavez. Ces extraits sont tirés d'un texte de James Petras.

Il existe deux développements subjectifs et inter-reliés essentiels pour soutenir une révolution contre l'agression externe et la subversion interne : l'approfondissement et l'extension simultanés de la conscience nationale et de la conscience des classes. Dans la poursuite de ces objectifs, il y a une multiplicité de lieux dans lesquels la conscience nationalité-classe peut prendre forme. La construction d'une conscience anti-impérialiste s'inscrit dans le cadre de multiples activités qui convergent de façon cumulative et créent le « nouveau patriote ». L'intervention étatique est cruciale pour construire et rendre possible une culture nationale.

1. Mettre en place un quota pour les médias de masse sur la base d'une proportion de 75% de productions ayant recours à des artistes, de la musique, des histoires et d'autres éléments locaux.
2. Encourager et financer des centres accessibles à la base sociale de la révolution et y mettre de l'avant les arts, les sports, les sciences humaines, la littérature et les livres locaux.
3. Accroître les médias de masse : édition de journaux, de magazines hebdomadaires et mensuels et de livres spécialisés (femmes, jeunes, sports, santé, etc.). Combiner le divertissement et l'éducation à la télévision publique.
4. Financer le cinéma national en se concentrant sur le réalisme critique, les documentaires, les histoires pour enfant comportant un contenu social ainsi que des thèmes personnels et universels.
5. Financer les échanges scientifiques et culturels internationaux, créer des parcs scientifiques, promouvoir la science à tous les niveaux d'éducation, encourager les explications scientifiques et rationnelles de l'univers.

6. Accroître le financement des recherches en histoire et en sciences sociales pour approfondir la compréhension des luttes populaires, des problèmes sociaux, des menaces impérialistes et des alliances internationales.
7. Continuer à promouvoir les activités solidaires – organiser des forums internationaux et encourager les groupes de solidarité bolivarienne à travers le monde, notamment à l'aide de mouvements populaires. Mettre définitivement fin à l'extradition des révolutionnaires dans les états paramilitaires (par exemple, la Colombie).
8. Promouvoir la diversité culturelle dans les médias de masse, particulièrement dans la publicité; encourager la présence afro-vénézuélienne et indio-vénézuélienne dans les sphères sociales, en science, en éducation et en économie (pas seulement dans la chanson et la danse).
9. Révolutionner l'éducation : parrainer la réforme du cursus et la formation des professeurs en accroissant les pratiques basées sur le savoir et la compréhension théorique de l'historique et de l'histoire contemporaine de l'impérialisme et de l'anti-impérialisme, de la fausse conscience et de la conscience de classe⁽¹⁾. Encourager les professionnels « rouges » et « spécialistes » (*sic*) compétents en matière de conscience révolutionnaire. Les traditions révolutionnaires, tant nationales qu'internationales, devraient être étudiées de façon critique et comparée.

Les révolutions culturelles sont nécessaires, spécialement dans un processus révolutionnaire pour éliminer la stagnation, la régression, la corruption et la bureaucratization. Une révolution doit être constamment renouvelée pour éviter la reproduction d'une nouvelle structure de classe d'élite. La création d'une transformation culturelle vivante est à la fois une cause et une conséquence d'une intégration nationale : les avancées culturelles dépendent d'une forte indépendance de la nation-état face à l'hégémonie impérialiste; une culture nationale forte contribue à une plus grande cohésion nationale.

⁽¹⁾ Les concepts de fausse conscience et de conscience de classe sont issus de l'idéologie marxiste.

Source : James Petras, « ALBA: Social Debt and Human Rights Proposals for the New Social, Economic and Cultural Order », 17 mai 2006, www.dissidentvoice.org.

Accords bilatéraux et diversité culturelle

Ce bulletin d'information est réalisé par le Centre Études internationales et Mondialisation pour l'Organisation internationale de la Francophonie.

Direction scientifique : Gilbert Gagné

Recherche et rédaction : Danielle Lavoie

Pour nous joindre : +1 (514) 987-3000 #3910 - <http://www.ceim.uqam.ca> - ceim@uqam.ca



Les opinions exprimées et les arguments avancés dans ce bulletin demeurent sous l'entière responsabilité du rédacteur ainsi que du Centre Études internationales et Mondialisation et n'engagent en rien ni ne reflètent ceux de l'Organisation internationale de la Francophonie.